



Certificat



Certificat en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques	
I.1 Numéro du document 23/172691/180420230610	I.2 Type d'opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Operateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs
I.3 Opérateur AGRI-NEGOCE OUEST SAS ZA rue des chênes 53290 Saint Loup du Dorat - France	I.4 Organisme de contrôle ECOCERT FRANCE SAS FR-BIO-01 Lieudit Lamothe Ouest 32600L'Isle Jourdain FRANCE
I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs Distribution/Mise sur le marché	
I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production (A) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux •production biologique, sauf durant la période de conversion •production durant la période de conversion (E) Aliments pour animaux •production de produits biologiques	
II.1 Répertoire des produits Aliments pour animaux de la ferme Aliments pour animaux de ferme Aliments pour animaux de ferme Céréales, grains, légumes secs et dérivés Céréales, légumineuses et oléagineux Céréales, légumineuses et oléagineux	Peut être utilisé en AB Biologique En conversion Biologique
Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.	
I.7 Date et lieu 18/04/2023-l'Isle Jourdain Le Directeur Général, Thierry STOEDZEL	Signature
I.8 Validité Certificat valide du 22/03/2022 au 31/03/2025	
Seule la version électronique disponible au lien suivant : https://certificat.ecocert.com , faisant foi. AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite	





Certificat



Certificat en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques	
I.1 Numéro du document 23/172691/180420230610	I.2 Type d'opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Operateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs
I.3 Opérateur AGRI-NEGOCE OUEST SAS ZA rue des chênes 53290 Saint Loup du Dorat - France	I.4 Organisme de contrôle ECOCERT FRANCE SAS FR-BIO-01 Lieuudit Lamothe Ouest 32600L'Isle Jourdain FRANCE
Plantes & Dérivés Semences de céréales Semences fourragères	Biologique Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.		
I.7 Date et lieu 18/04/2023-l'Isle Jourdain Le Directeur Général, Thierry STOEDZEL	Signature 	I.8 Validité Certificat valide du 22/03/2022 au 31/03/2025
Seule la version électronique disponible au lien suivant : https://certificat.ecocert.com , faisant foi. AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite		

